

COMPTE RENDU ATELIER N°4
Procédure Agenda21/PLU
Phase diagnostic

THEME « Solidarité et Consommation Responsable »
5 décembre 2009, 9h.

Intervenants :

M. COLIN : animateur
M. ATTEIA: co-animateur

Participants:

AMORE Rosaire, ARNAUD Christian, BRACONNOT Magali, DAKESSIAN Daniel, DESNOYERS Annabel, FOURTY Claudine, MARTINEZ-CONSONETTI Violette, MONTAGNIER Marie-Claude, MULLER Martine, PERRIER Jean-Pierre, PIQUENOT Sylvie, ROBIN Myriam, STISSI Violette.
Frédéric JAUFFRED : service urbanisme et environnement.

1. PREAMBULE

- Accueil et préambule par Mr COLIN.
- Présentation de la démarche Agenda 21 et introduction de l'atelier par Sylvie PIQUENOT en tant qu'élue chargée du développement Durable et plus spécifiquement de l'Agenda21,
- Présentation du déroulement de l'atelier et du thème «Solidarité et Consommation responsable».

2. DEMARCHE AGENDA 21

Mme Piquenot fait un bref rappel sur la notion d'Agenda 21. Il s'agit d'un projet global et concret dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de la Commune. La population participe entièrement à cette démarche. **C'est la population de Simiane-Collongue qui élabore son agenda 21.**

- Simiane Collongue a engagé en même temps les 2 procédures d'élaboration de son Agenda 21/ de son PLU.

L'Agenda 21 ne se limite pas aux notions d'environnement ou de gestion de l'énergie mais également à l'épanouissement de l'être humain, à la solidarité entre territoires et entre générations...

Le thème de cet atelier, « **Solidarité et Consommation responsable** », fait partie du vaste champ de compétences que recouvre la notion de développement durable.

3. DEROULEMENT DE L'ATELIER

M COLIN commence par un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Il ne s'agit pas à ce stade de la procédure d'apporter des réponses à des questions, ni de décider de telles ou telles actions, il s'agit de recueillir un maximum d'informations sur l'état existant du territoire en rapport avec la thématique de l'atelier.

Deux questions sont posées aux participants : quels sont les atouts en matière de Solidarité que nous pouvons noter sur la commune de Simiane quelles en sont les faiblesses ? et quels sont les points fort en matière de Consommation responsable ainsi que leurs points faibles ?

L'atelier s'est déroulé selon la méthode dite du Méta-plan : chaque participant dispose de plusieurs post-it (un par réponse) afin d'inscrire pour chaque question deux points forts/ deux points faibles.

Le but étant de consigner le ressenti de la population sur ces thématiques, de les faire participer à l'élaboration de l'Agenda 21 afin d'aboutir à un diagnostic exhaustif.

Bilan post it :

1- Qu'est ce qui selon vous constitue un point fort sur la commune en matière de Solidarité ?

 Lien social :

- Navette (Vallat Le Bus),
- Colis de fin d'année et repas pour les personnes âgées de plus de 70 ans,
- CIQ dans les Hauts Quartiers
- Fête des voisins
- Tissu associatif dense qui permet un lien social et une mixité non négligeable
- Garderie gratuite,
- Journée de balisage des sentiers pédestres dans les collines,
- Fréquentation du Don su sang conséquente sur la Commune,
- Logements des Sarments et futur projet Bédouffe Intergénérationnel.
- Visite mutuelle des résidents de la Maison de retraite et des enfants de la crèche,
- Bureau de l'emploi,
- Actif Jeune (soutien scolaire et activités)
- Nombreuses AMAP sur la commune (Gare SNCF, Cours de Héros, Complexe Culturel)

Problématique différente dans les Hauts Quartiers par rapport au village et à la zone des lotissements car population essentiellement propriétaires. Attachement plus fort à la commune quand propriété du bâti.

 Accessibilité :

Conclusion « points forts » Solidarité :

Ce qui ressort des points forts : Tissu associatif dense, place centrale (Cours des Héros)

2- Qu'est ce qui selon vous constitue un point faible sur la commune en matière de Solidarité?

Déplacements : modes doux

- L'action « Marchons vers l'école » qui consiste à faire accompagner les enfants par un adulte afin de limiter les usages de la voiture a été abandonnée. Ce projet qui a été impulsé par la Mairie n'a pas été suivi par les parents d'élève qui devaient prendre le relais bénévolement.
- Carence de voies douces sécurisées qui ne peuvent favoriser une certaine solidarité par la rencontre que ce mode de déplacement provoque.

Centre de vie- activités diverses

- Problématique des enfants de moins de 4ans pendant les vacances scolaires qui ne sont ni acceptés au centre aéré, ni à la halte garderie.
- Manque flagrant d'activités proposées par le centre aéré de la commune notamment pour les 3 à 6 ans,
- Carence de structures dans le tissu associatif notamment pour la disponibilité des salles et d'un lieu central type maison des associations qui permettrait de centraliser toutes les possibilités et les renseignements que proposent les associations.
- Absence de « pack des nouveaux arrivants » communal qui leurs permettraient de localiser et d'apprécier l'ensemble des services disponibles sur la commune.
- Baisse importante de la fréquentation du marché du samedi matin, redynamisation neccessaire
- Absence de producteurs « bio » sur le marché en inéquation avec l'augmentation de la demande (AMAP)

Logement

- Insuffisance et faiblesse des logements sociaux dans la commune

Divers

- Méconnaissance importante de la population des actions municipales pourtant nombreuses.
- Arrêt de la collecte Croix-Rouge
- Pas d'agriculture sur la commune

Conclusion « points faibles » Solidarité :

Ce qui ressort des points faibles : Manque d'impulsion, de structures et de communication pour l'action sociale municipale.

3- Qu'est ce qui selon vous constitue un point fort sur la commune en matière de consommation responsable?

Difficulté de situer le débat sur l'échelle communale de la commune.

Quelques points sont abordés notamment sur la consommation locale:

✚ Structure :

- Les AMAP sur la commune (paniers paysans et celui de la gare)
- Commerces locaux diversifiés (limitation des déplacements),
- Potentiels de terrains cultivables et place centrale (cours des Héros) sont des atouts importants

✚ Divers

- Repas bio hebdomadaire à la cantine scolaire

3- Qu'est ce qui selon vous constitue un point faible sur la commune en matière de consommation responsable?

✚ Energies renouvelables : La commune n'a ou n'utilise aucune ressource propre à son territoire : eau, panneaux photovoltaïques et solaires, géothermie, bois, chevrier dans les forêts...

✚ Absence d'association facilitant le regroupement de particulier pour l'achat en direct chez un producteur

✚ Tri sélectif :

- Méconnaissance des lieux de collectes et de la possibilité de récupérer des composteurs.

✚ Structure :

- Pas de terrains agricoles (zonage POS)
- Très faible offre de restaurants sur la commune
- Pas de bio sur le marché,
- Jardins ouvriers inexistant (sondage à produire)

Clôture de Monsieur COLIN qui revient sur la difficulté de cette thématique notamment la grande transversalité des multiples domaines abordées. En effet, ce sujet de société touche chacun dans son quotidien et les outils d'actions sont nombreux (Etat, collectivités, tissu associatif, éducation...).

Remerciements pour ce riche débat.

Clôture de la séance : 11h30